

*ESPACE ROMAND DE LA FORMATION**Point 3.1 du Programme d'activité 2016 - 2019*

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Monika MAIRE-HEFTI
présidente de la CIIP

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Principaux thèmes traités en 2016 – Réalisations

Fonctionnement de la CIIP: depuis le début de l'année 2016, Mme la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti (NE) a assuré la présidence de la CIIP et M. le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver (BE) la vice-présidence. Les représentants romands au sein du Comité de la CDIP en 2016 sont Mme M. Maire-Hefti (NE) et M. J.-P. Siggen (FR). MM. B. Pulver (BE) et M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme la CE A.-C. Lyon (VD) a assuré la vice-présidence de la CDIP et du Conseil suisse des Hautes Écoles, dont le 2^e vice-président est M. B. Pulver.

Entrée en vigueur des Statuts et du Règlement de gestion financière de la CIIP après révision: les versions révisées des Statuts et du Règlement de gestion financière, adoptées le 26 novembre 2015 sont entrées en vigueur le 1er janvier 2016, leurs commentaires réactualisés étant adoptés à leur tour le 17 novembre 2016.

Finances: l'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2015 et le budget 2017 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 et en renonçant à toute indexation. Au cours de l'année, elle a également validé les comptes et adopté le budget 2017 de RERO, suite à la sortie du canton de Vaud du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale.

Accord cadre de collaboration entre les trois centres institutionnels de recherche en éducation: l'Assemblée plénière a validé en novembre l'accord de collaboration qu'elle avait souhaité voir s'instaurer entre l'IRDIP romand, le SRED genevois et l'URSP vaudoise. Ce premier accord cadre porte jusqu'à fin 2019.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Espace romand de la formation

Réactualisation de la Convention de 2005 pour la mobilité intercantonale: l'Assemblée a pris acte du rapport d'un groupe de travail inter-degrés s'étant prononcé en 2015 sur la mise à jour de l'accord subsidiaire passé en 2005 pour simplifier et facturer la scolarisation d'un élève dans un canton voisin. Elle a décidé de ne rien changer aux dispositions de l'accord, mais de fixer, conformément à celles-ci, des modalités d'application et une nouvelle échelle tarifaire, se fondant sur les tarifs en vigueur dans la région du Nord-Ouest (NW-EDK). Ces documents ont été mis en consultation auprès des conférences de chefs de service d'enseignement jusqu'à la fin de l'année, dans le but d'être adoptés en mars 2017 afin d'entrer en vigueur pour la rentrée suivante.

Mise en œuvre de la CSR: l'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission inter-parlementaire CIP-CSR, pour la septième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, assorti d'un dossier étoffé d'indicateurs statistiques préparé par l'IRD.

Enseignement des langues nationales et étrangères: l'AP-CIIP a tenu trois discussions approfondies suite aux menaces portées sur l'enseignement du français dans certains cantons alémaniques du fait du lancement de plusieurs initiatives populaires. Tout en restant profondément acquiescent au respect de la Stratégie des langues adoptée par la CDIP en mars 2004, la CIIP s'est quelque peu démarquée de la réaction de la conférence nationale lors de la consultation lancée en juillet par le Conseil fédéral. Une communication commune a été faite par la CIIP sur le plan national en octobre (voir communiqué de presse ci-après).

Moyens d'enseignement en sciences humaines et sociales au 3^e cycle: l'AP-CIIP a prêté tout au long de l'année une attention toute particulière à ce dossier sensible. Elle a décidé en mars du passage par une phase probatoire des nouveaux moyens d'histoire et de géographie dans les cantons intéressés, puis a adopté en mai un budget complémentaire devant couvrir les frais de cette probation et des travaux de corrections et compléments qui en découleront. Le traitement du «fait religieux» a également fait l'objet d'un échange entre les cantons, à la fois du fait de sa prise en compte dans les MER SHS du 2^e et du 3^e cycles et du fait de l'intérêt porté par la Commission interparlementaire romande CIP-CSR à son sujet.

Formation des enseignants: suite à un postulat déposé en juin 2015 par la commission interparlementaire CIP-CSR, ainsi qu'aux interpellations formulées par le Syndicat des enseignants romands en août 2015, l'AP-CIIP a chargé la CLFE de préparer des rapports et d'éventuelles propositions relatives à la formation pratique pour les degrés secondaires I et II, ainsi qu'à la formation des généralistes pour le degré primaire. Un groupe de travail paritaire a été constitué entre délégués de la CLFE et du SER. L'état des lieux relatif à la formation pratique des futurs enseignants secondaires a été adopté en septembre et discuté en séance de la CIP-CSR en octobre. Suite à ce débat, l'Assemblée plénière a fixé le cadre d'un projet de recommandations, à adopter en 2017.

Politique romande de soutien à l'édition, au livre et à la lecture: suite à son accord de principe donné en 2015 à la proposition de la conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, l'Assemblée plénière a inscrit dès 2017 un montant de près de trois cents mille francs en tant que soutien annuel à l'édition et au livre en Suisse romande, de manière subsidiaire et complémentaire aux politiques fédérale et cantonales en la matière. L'AP-CIIP a donné son aval au règlement de la mise au concours et aux diverses dispositions d'exécution.

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO): l'Assemblée a préparé la transition du réseau romand, qui débutera en janvier 2017, suite à l'abandon par le canton de Vaud de sa participation à RERO, et qui durera au moins jusqu'en 2020, au terme de l'adhésion progressive des bibliothèques universitaires et scientifiques à une plateforme de services (projet SLSP) qui devrait voir le jour progressivement dès l'été 2017. Les perspectives concrètes du développement national se précisent au fil des mois et la participation de nombreux délégués des membres RERO au projet SLSP est assurée. Un nouveau Comité de pilotage et un nouveau président, nommés par la CIIP, ont pris dès le premier mai 2016 la succession du précédent Conseil stratégique pour assurer la conduite et la gestion de RERO. Une étude de faisabilité a été lancée pour envisager, à terme, la transformation de RERO en un prestataire de services spécifiques susceptibles d'intéresser des bibliothèques patrimoniales, scolaires et autres, qui ne trouveraient pas leur place ou la satisfaction de leurs besoins dans la plateforme nationale. Certaines prestations spécialisées pourraient d'ailleurs intéresser la plateforme SLSP, qui devra sans doute engager divers sous-traitants.

>>

Espace romand de la formation

Communiqués de presse: l'AP-CIIP n'a publié qu'un communiqué de presse en 2016 :

- le 17 octobre, dans une publication en deux langues, pour défendre fermement des lignes de force confédérales fondées sur le respect et la mise en œuvre de la stratégie des langues adoptée en 2004 par la CDIP.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2015: les 10 mars, 19 mai, 22 septembre et 17 novembre.

Présidence: Mme la CE Monika Maire-Hefti (NE).

Aucune mutation n'est intervenue en cours d'année.